

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 20 (1990)
Heft: 2

Rubrik: Pro Senectute : soins à domicile la polémique!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



PRO SENECTUTE

SECRETARIAT ROMAND: case postale,
1800 Vevey 1, rue du Simplon 23, (021) 923 50 23
SECRETARIATS CANTONAUX:
1211 Genève 4, rue de la Maladière 4, (022) 21 04 33
1000 Lausanne 9, rue du Maupas 51, (021) 36 17 21
2301 La Chaux-de-Fonds, av. L.-Robert 53, (039) 23 20 20
2502 Bienne, rue du Collège 8, (032) 22 20 71
2800 Delémont, av. de la Gare 49, (066) 22 30 68
2710 Tavannes, rue du Pont 4, (032) 91 21 20
1701 Fribourg, rue Saint-Pierre 10, (037) 22 41 53
1950 Sion, rue des Tonneliers 7, (027) 22 07 41

Soins à domicile la polémique!



Chaleur humaine... aussi pour les soins à domicile. Dessin Robin.

L'extension des soins à domicile apportera-t-elle des économies? C'est la question que pose Jürg H. Sommer dans une étude consacrée à l'expérience américaine et publiée par *Pharma Information*. L'auteur conteste les bases de calcul et les chiffres qui ont établi qu'en Suisse le maintien à domicile permettrait de diminuer d'un tiers les dépenses de soins par rapport à un séjour dans un home ou un hôpital. L'enjeu est de taille puisque Pro Senectute a fait du maintien à domicile l'un de ses objectifs prioritaires dans le but d'assurer une meilleure qualité de vie aux personnes âgées.

Résultats contradictoires

Pour J. Sommer, on prépare manifestement l'extension des soins à domicile sans savoir où l'on en est actuellement et quelles seront les conséquences financières. Les rares études disponibles font état de résultats contradictoires. Les auteurs des études partent implicitement de l'idée que les seuls usagers des soins à domicile sont des personnes, qui faute d'un tel développement, auraient dû se soigner dans un home ou dans le service gériatrique d'un hôpital. Il se pourrait tout aussi bien que de nouveaux « patients » mettent à contribution le système des soins à domicile, et les économies escomptées se révéleraient illusoire. Les enquêtes américaines confirment cette hypothèse. De ce point de vue, on comprend les réticences des caisses-maladie qui hésitent à prendre en charge les frais inhérents à cette nouvelle politique.

Par ailleurs, les expériences américaines ont montré que les soins à domicile ne se substituaient guère aux séjours en institution. Mais qu'en revanche, l'extension des soins à domicile avait découragé l'engagement spontané des proches d'une personne âgée. Une expérience tentée à Langenthal irait aussi dans ce sens. Il faut donc faire comprendre à l'opinion publique que l'aide des proches est indispensable au fonctionnement rationnel des soins à domicile. Cette même enquête fait état de la pénurie d'aides infirmières et autres auxiliaires indispensables. Il semble, jusqu'ici, très difficile de mobiliser des personnes âgées encore robustes qui pourraient collaborer. On a demandé aux gens de la localité s'ils seraient disposés à aider des personnes âgées habitant près de chez eux: seuls 12% des adultes (20-39 ans) ont répondu négativement, alors que 24% des retraités (65 à 84 ans) en ont fait autant. En outre, on commence à s'interroger sur la possibilité de rétribuer modestement les bénévoles qui s'occupent régulièrement des voisins et d'autres personnes âgées retenues chez elles. A Thalwil (ZH), la moitié des personnes qui ont répondu à un questionnaire de la commune se sont prononcées en faveur de ce principe.

Comparer: oui mais...

Certes tout n'est pas comparable entre les Etats-Unis et la Suisse, pour des raisons de culture et de mentalité. Cependant les expériences-pilotes menées à travers les Etats-Unis ont porté sur des groupes de population fort divers, mais les résultats partout cohérents ne divergeaient guère du schéma de base.

En outre les soins à domicile sont généralement mieux développés en Suisse et les distances séparant les personnes âgées handicapées de ceux qui les aident (parents ou autres) sont moins grandes. Les effets d'une extension des soins à domicile seront plus sensibles outre-Atlantique que chez nous.

La seule manière d'effectuer des comparaisons pertinentes consisterait à mettre en place des modèles expérimentaux spécifiques dans notre pays, qui permettraient de tester diverses méthodes de soins et systèmes de financement. Tant qu'on n'aura pas fait un tel travail, on ne saurait se prononcer valablement sur les économies que pourrait permettre le développement des soins à domicile, conclut J. Sommer.

Cap maintenu

Pour sa part, Pro Senectute n'entend pas se laisser impressionner par ces seules considérations matérielles quelle qu'en soit l'importance. La fondation s'est fixé pour objectif majeur de maintenir voire d'améliorer le bien-être des personnes âgées. Le maintien à domicile se trouve donc indissociablement lié à cette politique. Pouvoirs publics et institutions privées ne feront pas l'économie de sérieux réaménagements voire de « révisions déchirantes », pour assurer dans tout le pays un service médico-social efficace.

Outre le maintien de prestations telles que l'aide ménagère ou les repas livrés à domicile, Pro Senectute se devra d'apporter sa contribution spécifique et son expérience dans au moins deux domaines: le perfectionnement des professionnels et des bénévoles appelés à s'occuper régulièrement de personnes âgées; l'animation à domicile, car rester chez soi implique que tôt ou tard on finit par se trouver seul. La fondation se promet aussi d'encourager et de favoriser de multiples manières la solidarité entre jeunes retraités et personnes d'âge avancé, entre malades et bien-portants, entre générations aussi, en soutenant toutes sortes de mouvements d'entraide.

A plus long terme, la fondation se devra aussi de faire connaître et de stimuler le développement de nouvelles formes d'hébergement communautaire, comme on les connaît au Danemark par exemple. On le voit: les ambitions ne manquent pas, sinon peut-être les moyens. C'est si vrai que Pro Senectute a proclamé «Vivre chez» thème de l'année pour 1990.

J. D.

Le temps des bénévoles

Que de choses dites et écrites, que d'explications, d'évaluations, combien de professionnels au chevet de celle que beaucoup qualifient de moribonde: l'entraide naturelle et spontanée.

Certes, elle est vieille, et ses vertus ne font pas la une de l'actualité: tendresse, acte non rémunéré, temps mis à disposition sans contrepartie. C'est aussi vrai que le recrutement se fait parfois difficile et que les rapports avec les professionnels ne vont pas toujours de soi.

Pourtant, un peu partout des personnes créent ou maintiennent des groupes de bénévoles, des associations coordonnent et informent; elles s'interrogent et réclament l'attention.

Tout cela on peut le découvrir à la lecture du **temps des bénévoles**, une publication qui fait échos à diverses expériences vécues en Suisse romande. Le Centre de formation pédagogique et sociale de Sion fait le tour de ces expériences et présente quelques réflexions sur l'action bénévole.

A Commander: le Temps de bénévoles, action bénévole, case postale 14, 1018 Lausanne. Prix: Fr. 16.-.



Quoi de neuf sous le soleil de l'audio-visuel?

Le service audio-visuel de Pro Senectute organise les 6-7 mars à Vevey deux journées de visionnement et de discussion autour de quelques films, courts-métrages, vidéos et montages audio-visuels de récente venue.

Il s'agira de présenter les nouveautés figurant dans le catalogue, dont une deuxième édition en langue française paraît au début de cette année. Tous les produits présentés sont en relation avec la vie des personnes âgées ou se prêtent à l'animation de groupes d'aînés.

La rencontre est ouverte à toute personne intéressée et permettra aux participants d'échanger des points de vue sur le contenu de ces productions et sur leur possible usage.

Renseignements et inscriptions: Pro Senectute, Service de la formation, 23, rue du Simplon, 1800 Vevey 1. Tél. 021/ 923 50 23.

Sonia

Paule Baillargeon, Canada 1986. 54 minutes, en couleur, parlé français. Film Institut, Erlachstrasse 21, 3012 Berne, tél. 031/ 23 08 31. Fr. 44.-

Sonia, peintre et professeur d'histoire de l'art, proche de la soixantaine, une femme heureuse, fascinante et ayant soif de vivre, se trouve atteinte par la maladie d'Alzheimer. Peu à peu, elle-même et les personnes de son entourage, ses étudiants, ses amis et surtout sa fille Roxane commencent à percevoir des changements dans son comportement. La maladie évolue et se manifeste de manière de plus en plus pernicieuse.

A travers des séquences d'une grande intensité, ce film — bien réalisé — décrit les très délicates relations et émotions inter-réactionnelles des personnes concernées et nous touche en dépeignant l'approche à peine perceptible mais non moins cruelle de cette maladie.

Sujets de discussion: la maladie, l'aide, la communication.

Hanspeter Stalder.

FRIBOURG

Une esthéticienne pour les aînés

Les 2^e et 4^e mardis du mois, une esthéticienne est à la disposition des personnes âgées pour des conseils ou des soins du visage et du corps.

Ces permanences seront assurées dans notre local de l'ancien hôpital des Bourgeois, rue de l'Hôpital 2, dans les combles (entrée côté parking); ce local est partagé avec la Croix-Rouge fribourgeoise, sous la dénomination de «Centre de jour».

Vous pourrez y passer ou y téléphoner (037/22 78 57) aux dates suivantes, de 14 à 16 h: les mardis 30 janvier, 13 et 27 février, 13 et 27 mars, 10 et 24 avril. Tarifs spéciaux sur tous les soins (10%)!

Renseignements et rendez-vous: Pro Senectute, rue Saint-Pierre 10, 1^{er} étage (037/22 41 53) pendant les jours ouvrables, ou Renaude Meyer, Cité-Bellevue 11 (037/28 40 78), de 9 à 22 h.

Pro Senectute-Broye au Comptoir de Domdidier

Soutien de la jeunesse pour aînés et sports



Joël Corminbœuf signant des autographes au stand Pro Senectute-Broye.

Grâce à la générosité de la Société des commerçants de Domdidier et au précieux engagement des membres du Comité de district, Pro Senectute-Broye a tenu un stand au Comptoir du 7 au 10 décembre 1989.

La Fondation a ainsi eu l'occasion d'informer la population sur ses nombreuses activités.

Un montage-video a permis aux visiteurs de regarder de quelle manière se déroulent les cours de gymnastique des aînés dans le district.

Joël Corminbœuf, Domdidier, gardien du FC Neuchâtel-Xamax, a par sa présence au stand le vendredi après-midi fait preuve d'un bien sympathique soutien pour le sport des Aînés.

Enfin, un après-midi-rétro a réuni le samedi 250 personnes retraitées du district qui ont eu le plaisir d'entendre le chansonnier Moineau et de voir se produire les groupes de gymnastique de Domdidier et d'Estavayer-le-Lac. Pro Senectute-Broye rappelle que les personnes de plus de 55 ans ont la possibilité de se joindre à ses groupes de gymnastique dans les localités suivantes: Bussy, Cugy, Domdidier, Estavayer-le-Lac et Saint-Aubin.

Un groupe de sorties pédestres existe également. Au départ d'Estavayer-le-Lac, de mai à octobre chaque année, les personnes qui aiment la marche se retrouvent chaque quinzaine le jeudi.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter Pro Senectute, Rue Saint-Pierre 10 à Fribourg, tél. 037/ 22 41 53.

Anne-Colette Schaller

VAUD

Loisirs à la carte: demandez le programme

Pro Senectute - Vaud propose à nouveau aux aînés tout un programme de distractions pour 1990.

Des manifestations, de très nombreuses excursions, des séjours de vacances en Suisse et même à l'étranger et différents cours; de quoi répondre et satisfaire les goûts les plus éclectiques!

Sans compter les vacances avec encadrement pour personnes handicapées âgées et les escapades «Jolybus» pour les bénéficiaires de son service «Aide au foyer» de tout le canton, et c'est nouveau.

Si vous avez envie de voir ou de revoir certains sites, de visiter une région, un musée, de participer à l'une ou l'autre des manifestations proposées, dont la célèbre Revue de Servion, de vous délasser et de vous faire «une pinte de bon sang»,

demandez le programme et inscrivez-vous sans tarder à Pro Senectute - Vaud, tél. 36 17 26.

Le saviez-vous?

Pour contribuer à votre maintien à domicile alors que votre santé n'est pas des meilleures, Pro Senectute-Vaud met à votre disposition, gratuitement, et quelle que soit la durée du prêt, tous les moyens auxiliaires dont vous avez besoin. Bien entendu, ils doivent être restitués si vous entrez à l'hôpital ou en maison de retraite.

Qu'est-ce que les moyens auxiliaires?

Des objets utilitaires facilitant la vie des personnes âgées maintenues à domicile. Citons-en quelques-uns à titre d'exemples:

chaises percées, béquilles, barrières pour lits, cannes anglaises, poignées de baignoires, tintébins, tables de malade, fauteuils roulants.

Si donc, l'un ou l'autre objet cité vous est indispensable, n'hésitez pas à téléphoner au 021/33 54 58 (lundi au vendredi de 8 à 12 h), vous serez accueilli(e) en toute discrétion.

GENÈVE

A partir du 1^{er} janvier 1990, les prestations complémentaires fédérales (PC) et cantonales (APA) augmenteront sensiblement!

De plus, la part du loyer et des charges (chauffage) prise en compte sera également modifiée!

Pro Senectute Genève souhaite attirer l'attention des rentiers AVS à qui les prestations complémentaires auraient été refusées en 1989 ou les années précédentes.

Compte tenu des nouvelles normes, vous pourriez éventuellement y avoir droit dès 1990. **Mais attention, vous devrez déposer une nouvelle demande.**

Pour les bénéficiaires des PC/APA
Avez-vous signalé à l'Office des Allocations aux Personnes Agées les modifications de votre loyer et de votre caisse-maladie? Sinon, faites-le rapidement!

En 1990, la franchise de Fr. 200.- relative aux frais médicaux **est supprimée**. Envoyez **régulièrement** vos décomptes de caisse-maladie ou vos factures de médecin et de dentiste.

Pensionnaires de maison de retraite du canton de Genève

Si vous utilisez votre rente AVS, éventuellement une retraite professionnelle et une partie de vos économies pour

payer le prix de votre pension, cela vaut la peine de vous renseigner pour savoir si vous auriez droit aux prestations complémentaires à l'AVS. Les normes sont différentes que pour les personnes qui ont un loyer.

A tous, n'hésitez pas à vous adresser au Centre Social de votre quartier ou à Pro Senectute Genève, tél. 21 04 33, 4, rue de la Maladière (tram 12, arrêt rue Blanche). Nos assistants sociaux sont à votre disposition pour vous informer, vous conseiller, vous appuyer si nécessaire dans vos démarches. Afin qu'ils puissent vous répondre plus efficacement: prenez rendez-vous!

Danièle Min

NEUCHÂTEL

JURA

GENÈVE

Assurance-maladie Information importante

Une subvention cantonale pour les cotisations est octroyée par le Service cantonal de l'assurance-maladie à toute personne dont le revenu déterminant fiscal est inférieur à Fr. 20 000.- pour une personne seule, Fr. 28 000.- pour un couple.

Par arrêté du 8.2.89, le Conseil d'Etat a introduit une nouvelle disposition ayant pour effet d'exclure les assurés dont le revenu est inférieur à Fr. 12 600.-, ceci afin de dépister certains abus. Cette démarche a touché de nombreuses personnes âgées à revenu très modeste, mais a eu l'avantage de découvrir environ 500 personnes qui ont le droit de recevoir des prestations complémentaires.

Les bénéficiaires qui ont été exclus du droit à la subvention peuvent l'obtenir à nouveau mais ne sont pas réintégrés d'office par le Service cantonal de l'assurance-maladie et doivent présenter une nouvelle demande directement ou avec l'aide de Pro Senectute au Service cantonal de l'assurance-maladie, Faubourg de l'Hôpital 3, 2001 Neuchâtel.

Thés-dansants

Nous sommes maintenant à même de communiquer les dates et lieux des prochains thés-dansants:

Ve 23.2.90 «Le Régional» à Alle
Ve 2.3.90 Hôtel de la Gare,
Courtételle
Ve 23.3.90 Hôtel Bellevue,
Saignelégier,
tous trois avec l'orchestre Mustapha.

Invitation à toutes et à tous, en souhaitant que les messieurs, trop peu nombreux en général, participent pleinement afin d'éviter de contraindre les dames à danser entre elles.

Ski de promenade

Il est bien entendu que si la neige, rare ces deux dernières années, faisait sa réapparition, Pro Senectute organiserait des excursions.

Pour l'instant, nous ne pouvons que vous inviter à lire les communiqués qui paraîtront dans la presse quotidienne.

A. R.

Logements avec encadrement pour personnes âgées

Destinée aux professionnels et aux personnes âgées concernés par le logement avec encadrement, une brochure est récemment parue: «Logements pour personnes âgées, avec encadrement social, infirmier, médico-social».

En plus de la liste de ces immeubles à Genève, elle contient les informations générales et les indications pratiques nécessaires.

Elle est disponible à l'Hospice Général, Service des personnes âgées, Cours-de-Rive 12, tél. 736 31 32.

Information

Le CICPA, Centre d'Information et de Coordination pour Personnes Agées, a changé d'adresse: rue de l'Aubépine 6, case postale 238, 1211 Genève 9, tél. 781 35 25.